



Crédit logement demandé de remboursement cautionnement

Par **Mart971**, le **25/04/2023 à 14:14**

Bonjour

J'aurais une question sur la régularité de la demande du crédit logement pour la demande de remboursement du cautionnement

En effet, j'ai rencontré de grandes difficultés professionnelles et familiales, qui ont rendu difficile le paiement de mon prêt

Le dossier est passé devant le juge

Cependant je n'ai pas reçu la convocation

Aujourd'hui, ils me demandent de rembourser le capital dû et des intérêts

Pour le capital dû, OK mais je me pose des questions sur le montant réclamé

Mais je ne comprends pas la demande d'intérêt

Si vous pouvez me renseigner

Je souhaite savoir s'il est possible d'avoir un accompagnement et dans quel condition

Cordialement

Par **youris**, le **25/04/2023 à 15:54**

bonjour,

pourquoi n'avez-vous pas reçu la convocations ?

tout paiement en retard justifie le paiement des intérêts voir la déchéance du terme.

s'il y a eu un jugement et que vous n'avez pas fait appel, le jugement est définitif et vous devez le respecter.

que voulez-vous dire par accompagnement ?

salutations